



PROFIL DE POSTE IDE Hôpital de Jour Gériatrique POLE GERIATRIE AUTONOMIE



A réviser en :

INTITULE DU METIER *(à partir du Répertoire des Métiers de la Fonction Publique Hospitalière)*

Famille : SOINS

Sous-famille : SOINS INFIRMIERS

Libellé métier : INFIRMIER(E)

DESCRIPTION METIER / POSTE

Définition

L'infirmier(e) est un(e) professionnel(le) qualifié(e) dont les compétences sont définies dans le code de la santé publique Articles R4311-1 à R4311-15 et dont les règles professionnelles sont définies dans le code de la santé publique Articles L4311-1 à L4311-29 (Modifié par la Loi N° 2009-879 du 21 juillet 2009).

Il évalue l'état de santé des patients et analyse les situations de soins. Il conçoit, définit et planifie des projets de soins personnalisés en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire.

Il dispense des soins de nature préventive, curative ou palliative visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé.

L'Hôpital de Jour Gériatrique vient compléter la filière gériatrique du Centre Hospitalier de SENS en proposant une structure qui fait le lien entre médecine hospitalière et ambulatoire et qui est un lieu de **dépistage, de prévention et de diagnostic**. Cette structure ambulatoire permet d'éviter les hospitalisations ou ré hospitalisations de patients âgés fragiles ainsi que les situations brutales d'épuisement de leur aidant. Les patients sont adressés par les médecins traitants ou les médecins hospitaliers à la suite de consultations ou d'hospitalisations. Ils sont issus du domicile ou d'EMS. Ils peuvent être repérés lors d'un passage au service d'accueil des urgences même en l'absence d'hospitalisation grâce à l'Equipe Mobile de Gériatrie.

Cette structure est intégrée au Court Séjour Gériatrique et à l'Equipe Mobile de Gériatrie.

Les motifs de consultations sont :

- Les bilans de chute
- Les bilans de troubles cognitifs
- Les bilans de fragilité pour les patients et/ou leurs aidants dont l'évaluation gériatrique
- Les bilans nutritionnels
- Les plaies chroniques

L'Hôpital de Jour Gériatrique peut accueillir jusqu'à 6 patients par jour du lundi au vendredi. Il y a 5 types de prise en charge correspondant aux motifs de consultations, organisés en parcours coordonné.

Il est situé sur le site « Les Lavandes » de l'Hôpital ST Jean.

L'équipe de l'Hôpital de Jour gériatrique est constituée de : médecin, infirmier, AMA, ergothérapeute, neuropsychologue, diététicienne, assistante sociale.



PROFIL DE POSTE IDE Hôpital de Jour Gériatrique POLE GERIATRIE AUTONOMIE



A réviser en :

Activité(s)

- Observation de l'état de santé (particulièrement cognitif, mobilité...) et du comportement relationnel et social du patient
- Recueil de données cliniques
- Réalisation de soins et d'activités préventives (Information, Education à la santé : nutrition, chute...) , diagnostiques (ECG), thérapeutiques (pansement plaie)
- Rédaction et mise à jour du dossier patient
- Contrôle et gestion des matériels, dispositifs médicaux et produits

Activité(s) spécifique(s) du poste :

- Bilan cognitif (MMS...)
- Bilan audiométrique et test visuel
- Coordination des différents parcours patient
- Participation à la synthèse journalière pluri-professionnelle

SAVOIR-FAIRE REQUIS

Description des savoir-faire	Base	Confirmée	Expertise
Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic		X	
Concevoir et conduire un projet de soins		X	
Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens	X		
Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique		X	
Mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs		X	
Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins		X	
Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle	X		
Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques	X		
Organiser et coordonner des interventions soignantes		X	
Informier et former	X		

CONNAISSANCES ASSOCIEES

(Les niveaux sont basés sur des temps d'apprentissage)

Description des connaissances	Générales	Détaillées	Approfondies
Le vieillissement		X	
Les pathologies gériatriques		X	
Les démences type Alzheimer			X
Les facteurs intrinsèques et extrinsèques des chutes	X		
Les plaies chroniques		X	
Le suivi nutritionnel des personnes âgées		X	
Les indicateurs de fragilité	X		
Les interactions sociales et la communication			X
Les principes d'éducation à la santé	X		
L'outil informatique word, excel, DPI	X		



PROFIL DE POSTE IDE Hôpital de Jour Gériatrique POLE GERIATRIE AUTONOMIE



A réviser en :

PROFIL DU POSTE

Pré-requis et qualifications (diplômes, habilitations, permis) : (se référer à la base de données des connaissances du répertoire des métiers RMFPH, rubrique « Pour en savoir plus »)

- **Etudes préparant au diplôme et métier** : DE infirmier
- **Prérequis et qualifications INDISPENSABLES** : formation les fondamentaux de la maladie d'Alzheimer
- **Prérequis et qualifications SOUHAITÉS** : plaie et cicatrisation, Kalinox, les chutes des PA, l'éducation à la santé

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

Liaisons hiérarchiques

- **Ascendantes (N+1) :**
 - Marylise CLEMENT, cadre de santé
 - Pascale CHASTRAGNAT, cadre de pôle Gériatrie Autonomie
 - Nadine MILACHON, Directrice des soins

RELATIONS PROFESSIONNELLES LES PLUS FREQUENTES et NATURE

Internes au Centre Hospitalier

- Fonctions support (cuisine, logistique, informatique, PUI...)
- Accueil de Jour Alzheimer
- EMG
- CSG

Externes au Centre Hospitalier

- Services de transports
- Les établissements médico-sociaux
- Les professionnels libéraux, services d'aide à la personne

Conditions d'exercice

(Rythmes de travail, horaires, quotité de temps de travail, contraintes particulières)

Quotité de temps de travail : 80 % soit 28h/semaine sans RT ni dimanche/ jours fériés, du lundi au vendredi

Rythme de travail :

Semaine 1 :

Lundi : 8h30 – 14h30 (6h)

Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 8h30 – 14h (5h30)



PROFIL DE POSTE

IDE Hôpital de Jour Gériatrique

POLE GERIATRIE AUTONOMIE



A réviser en :

Semaine 2 :

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi : 12h – 17h30 (5h30)

Vendredi : 11h30 – 17h30 (6h)

Lors des CA d'un(e) IDE, l'autre IDE assurera une amplitude horaire de 9h – 17h sur la semaine soit 40h, à récupérer les semaines suivantes (avec déduction du lundi de Pentecôte).

Fermeture du service 1 semaine en hiver, 2 semaines en été (dates idem Accueil de Jour Alzheimer)

Inaptitudes acceptées : pas de port de charge de plus de 10 kg, pas de travail de nuit

CIRCUIT DE VALIDATION

Rédacteur :

Cadre de Santé

Signé le

Vérificateur :

Cadre de Pôle Gériatrie Autonomie

Signé le

Approbateur :

Directeur des Soins

Signé le